

AT TAHRIR

h e b d o m a d a i r e

sommaire

Communiqué du Secrétariat Général de l'U.N.F.P. (22 Mai 1963)	1
Scandale des Elections dans la Capitale	3
Un exemple parmi tant d'autres	7
Les 4 vérités	8
Les Elections par les chiffres	10
<u>LES ELUS de l' U.N.F.P.</u>	11

- en supplément :

MANIFESTE au Peuple
Marocain

à l'occasion des Elections du 17 Mai
1963 à la Chambre des Représentants.

n° 8

11 Juin 1963

U.N.F.P.

SECTION des ETUDIANTS de PARIS

COMMUNIQUE

DU SECRETARIAT GENERAL DE L'UNION NATIONALE DES FORCES POPULAIRES AU SUJET DES ELECTIONS DU 17 MAI 1963 ET DES PROCHAINES ELECTIONS COMMUNALES

-:--:-

Les résultats même provisoires du scrutin du 17 mai permettent de souligner l'acquis de l'action révolutionnaire de l'Union Nationale des Forces Populaires (UNFP), action entreprise durant plus de quatre années.

En dépit d'une loi électorale faite pour servir et favoriser le régime et ses agents, en dépit des menaces, pressions de toutes sortes, d'une répression sanglante dans plusieurs provinces, malgré enfin les falsifications des listes électorales et les moyens de corruption utilisés sur l'ensemble du pays, l'analyse des résultats des élections à la Chambre des Représentants permet les conclusions suivantes :

1) - le FDIC royal et ses conseillers politiques étrangers sont obligés de faire le constat de leur échec. La plupart des ministres, pantins auxquels le régime s'était identifié pendant plusieurs années ont été battus, dans les villes comme dans les campagnes. Le Directeur du Cabinet Royal, maintenu dans ses fonctions de Ministre de l'Intérieur durant la campagne électorale, ne doit son "succès" qu'aux quelques milliers de fausses cartes distribuées aux carrières centrales.

Le peuple marocain, conscient et démystifié a rejeté les hommes du régime et, par là-même, a signifié sa condamnation au régime. Le peuple marocain a ainsi dit non au pouvoir royal, féodal et réactionnaire ;

2) - Le régime, désormais condamné, n'a d'autre destin, dans les mois à venir, que l'épuisement, l'usure et le recul. Sa Chambre des Représentants, telle qu'elle se présente aujourd'hui, sera pratiquement ingouvernable. Les quelques vaines combinaisons qu'il sera amené à mettre en place se révéleront aussi précaires et dérisoires que totalement inefficaces. Pendant ce temps, la conjoncture économique, sociale, financière et donc politique ira en s'aggravant, quelles que soient les subsides nécessairement limitées qu'il pourrait escompter de ses alliés néo-cohomialistes.

3) - L'emprise de l'UNFP sur les masses populaires est désormais un fait indiscutable et irréversible.

Notre mouvement constitue la force de progrès qui incarne les aspirations révolutionnaires des travailleurs, des paysans, des intellectuels et des classes moyennes.

C'est pourquoi tous les militants et militantes de l'UNFP doivent être en même temps conscients et fiers des résultats obtenus, qui sont en réalité le fruit de plusieurs années de lutte, de travail de démystification et de confiance dans le bon sens populaire. Le nombre de sièges que le régime nous concède importe beaucoup moins que la prise de conscience dont témoigne le peuple marocain. Cette prise de conscience est aujourd'hui telle que plus de 60 % des électeurs ont voté contre le pouvoir féodal et ses hommes. C'est là le fait historique fondamental qui déterminera dans des délais rapprochés l'avenir institutionnel, politique, économique et social du pays.

o
o o

Aussi la lutte doit-elle se poursuivre avec la même énergie sur le plan local en vue des prochaines élections communales et municipales. La date du scrutin a été fixée par le pouvoir pour le 28 juin prochain. Cette décision précipitée explique, encore une fois, la volonté du gouvernement royal de surprendre les électeurs et les partis patriotiques, d'empêcher notamment ces derniers d'organiser leur campagne électorale et de permettre aux agents du Ministre de l'Intérieur d'agir à leur guise.

Mais les militants de l'UNFP sauront barrer la route aux traîtres, aux opportunistes et autres agents du néo-colonialisme. Toutes nos sections et sous-sections, dans les quartiers comme dans les douars, doivent dès aujourd'hui se préparer à ce nouveau combat contre les forces de la réaction. Elles doivent d'organiser pour s'opposer avec énergie et détermination aux actes de violence, intimidation, corruption ou fraude. La campagne pour les élections communales et municipales fait suite à la campagne pour les élections à la Chambre des Représentants. Il s'agit de mener une lutte aussi acharnée et efficace contre les agents du FDIC royal.

Il faut que le peuple des communes, des municipalités et des centres autonomes, inflige une nouvelle défaite aux agents de la réaction et du néo-colonialisme.

Casablanca, le 22 mai 1963.

LE SCANDALE DES ELECTIONS DANS LA CAPITALE ...

Bureau d'AT TAHRIR - Rabat -

Depuis la matinée de samedi, la capitale vit dans une ambiance de colère et de rage qui n'explose pas en raison des instructions énergiques données par les dirigeants de l'UNFP qui ont empêché de nombreuses manifestations de se déclencher dans les rues de Rabat et de se rendre au siège de la Préfecture et dans les services gouvernementaux où l'on trafique les résultats et où l'on dénature la volonté populaire pour rendre celle-ci conforme à la fantaisie du pouvoir féodal et à ses serviteurs.

Le comble de la provocation -

En effet, le fait de proclamer l'élection du candidat du "Front Royal" à la place de celui qui a triomphé réellement : Brahim Nadifi, candidat de l'UNFP, constitue une véritable injure à toutes les masses qui en ressentent une profonde offense. Après s'être livré aux opérations habituelles consistant à acheter les consciences et après avoir largement trafiqué dans les urnes de Touarga (fief gardé de l'enceinte du Palais) les autorités ont atteint le comble de la provocation en falsifiant les chiffres officiels en présence des contrôleurs délégués par les candidats.

Après la défaite, le scandale -

Les observateurs étrangers et les milieux diplomatiques de Rabat suivent cette question avec une vive attention surtout depuis que les camarades Abderrahim Bouabid et Mehdi Ben Barka aient souligné l'affaire au cours de la conférence de presse de l'après-midi de samedi.

Si les observateurs étrangers ont enregistré la défaite du régime par rapport à l'ensemble des résultats des élections ainsi que l'a souligné Radio-Londres dans l'après-midi de dimanche, tout le monde considère les falsifications des résultats de la dernière circonscription de la capitale comme un scandale d'une énormité qui dépasse le cadre des falsifications auxquelles se livrent habituellement les gouvernements. C'est un scandale d'un genre peu commun qui condamne le régime actuel et laisse apparaître son vrai visage bien plus qu'il ne l'avaient déjà fait les scandales concernant Agadir, Safi et la Mauritanie.

L'apprenti Machiavel -

Les milieux du Palais royal s'efforcent de suggérer aux haut-parleurs de leur propagande surtout par le canal de quelques journaux de Paris que la plus grande preuve de la sincérité des élections est fournie par la défaite de sept ministres du gouvernement actuel.

Ce raisonnement, lui-même faux, influence ceux qui ne connaissent pas la réalité des choses au Maroc car ils ne tiennent pas compte de deux éléments :

1) - le pouvoir actuel ne fait aucun cas de ses ministres, il est prêt à les sacrifier tous pour se donner une apparence d'impartialité qui lui permettrait de se livrer en toute liberté aux opérations de cuisinage et de falsification qui continuent encore sous la direction du gouvernement lui-même depuis la soirée de vendredi ;

2) - la défaite des ministres n'était nullement prévue par l'administration locale. Ces services demeurent en effet sous l'autorité de fonctionnaires qui refusent de se soumettre aux instructions données pour s'ils se livrent aux falsifications flagrantes. Cela prouve d'autre part la prétention du pouvoir actuel d'avoir bien en mains la situation dans toutes les régions du Maroc est un bluff comme le démontrent ces élections. C'est ce qui explique sa défaite, qui ne le disculpe en rien en ce qui concerne la question des fraudes.

Par conséquent, exception faite de quelques journalistes chargés de tromper et de défendre le valet du néo-colonialisme, aucun observateur étranger ne se laisse convaincre par les procédés de notre apprenti Machiavel. Ce dernier a beaucoup encore à apprendre pour commettre ce qu'en termes de police on désigne par le crime parfait.

Les électeurs des Touargas et du Mellah -

Les gouvernants ne pensaient très probablement pas qu'ils allaient être obligés de recourir à des falsifications si grossières au sein même de la capitale. Ils tablaient sur les électeurs inscrits dans sept bureaux de vote dont trois se trouvent au Mellah et trois dans le quartier du Palais royal désigné sous le nom de Tourga.

En ce qui concerne le mellah, il est établi que les instructions de la bande du Ministère de l'Intérieur ordonnaient à la population israélite de voter pour le candidat du "front". C'est ainsi que les voix des bureaux 40, 41 et 42 se sont réparties de la manière suivante :

	UNFP	23	124	36
	FDIC	178	231	261
Quartier royal :	UNFP	38	46	43
	FDIC	651	547	706

Les listes électorales de ce quartier ont été bien gonflées par rapport à ce qu'elles étaient lors du précédent scrutin.

On a constaté, d'autre part, que les présidents des bureaux du quartier royal ont présenté leurs résultats avec un retard de deux heures sans que ces résultats soient entourés de toutes les garanties légales.

Or, tous ces trafics n'empêchaient point le candidat de l'UNFP d'arriver en tête car les résultats des 39 autres bureaux de vote étaient largement en sa faveur.

Les dirigeants se sont rendus compte de cette catastrophe qu'au moment de l'addition des résultats partiels et ce après que chaque président de bureau de vote ait enregistré ses résultats et les ait fait suivre de sa signature en présence des délégués des candidats. Ceci s'est passé le samedi matin à 8 heures.

Cri d'alerte -

C'est alors que l'un des contrôleurs du candidat du FDIC s'avisa d'informer les dirigeants de la Préfecture, du Ministère de l'Intérieur et de la Présidence du Conseil du danger qui menace leur candidat. Sa défaite était en effet certaine en dépit des trois mille voix reçues dans les 6 bureaux de vote du Mellah et des Touargas.

Le Président et son adjoint -

Il s'avèrait alors difficile de commettre une falsification. La chose fut alors confiée au Président de la Commission qui centralise les additions de M. Ben Saïd, à qui des instructions énergiques étaient données par le gouverneur. Il revint devant la commission très énervé et perdit connaissance. Il fut alors remplacé par Zniber, un des fonctionnaires de la Préfecture. Ce dernier se contenta d'annoncer les chiffres erronés. Il refusa de dresser le procès-verbal de la séance et demanda aux contrôleurs de l'accompagner au bureau du gouverneur.

Le gouverneur et son chambellan -

A la porte du bureau du gouverneur, Zniber s'enfuit avec les bulletins et ordonna au chambellan du gouverneur et aux gardes armés de ne pas laisser passer les contrôleurs des candidats de l'UNFP et du parti de l'Istiqlal. Pendant ce temps, le contrôleur du candidat du "Front royal" se trouvait à l'intérieur du bureau. L'un des contrôleurs du candidat de l'UNFP demeura devant la porte du bureau pour suivre l'opération de 3 h. à 7 h.

Il réussit à connaître les détails des manoeuvres qui se sont tramées pour accomplir la falsification dans les règles de l'art.

Le Ministre et son secrétaire -

Il fallait agir de toute urgence tant que l'on tenait les procès-verbaux des bureaux de vote et les listes des résultats signés par les présidents desdits bureaux. Or, on ne peut falsifier les uns sans falsifier les autres.

Dans le cas où l'on pouvait trouver parmi les présidents quelqu'un qui accepterait d'être complice du crime en modifiant le procès-verbal concernant le bureau de vote qu'il a présidé, encore fallait-il pouvoir modifier le document signé par les autres présidents.

Les experts en matière de fraude pourraient suggérer d'ajouter le chiffre 2 dans la colonne des mille en faveur du candidat du FDIC, mais encore fallait-il pouvoir ajouter deux mille électeurs dans le nombre de voix exprimées. On finit alors par ajouter 1500 voix. Mais comment pouvoir les ajouter sans que la falsification ne soit visible ? En outre, le vice-président du Tribunal régional Hassan Hajoui laissera-t-il faire cette falsification flagrante ? Lorsque l'affaire a atteint ce degré de gravité, le gouverneur prit peur et faillit s'évanouir comme le président de la commission.

L'affaire fut alors soumise au Ministre de l'Intérieur qui délégua son secrétaire Si Ahmed Douakkali pour prendre l'opération en main.

Les négociations avec les représentants de la justice durèrent des heures durant lesquelles la colère du pouvoir personnel atteignit son paroxysme.

Les dirigeants laissaient voir une irritation et un embarras assez visibles que les correspondants de presse n'ont pas manqué de constater des fenêtres du Ministre de l'Intérieur.

Résultats sans chiffres -

Pendant ce temps, le Secrétaire d'Etat à l'Information annonça l'élection du candidat du FDIC sans indiquer aucun chiffre et ce avec une voix bien embarrassée. Tout le monde s'aperçut qu'il y avait falsification. Le pouvoir féodal lâchait en quelque sorte un ballon pour voir la réaction de la population de Rabat qui a élu le candidat de l'UNFP. Cette population savait que le fait de proclamer l'élection de Bargach était un défi et une véritable provocation.

Huit heures après les résultats étaient affichés et ce sans aucune indication concernant le nombre des inscrits et des votants. On s'est contenté d'ajouter 1500 voix au candidat FDIC.

Dans la soirée de lundi le pouvoir n'osait pas encore donner les résultats définitifs et il n'a pas pu informer le candidat de l'UNFP sur la date de la réunion de la commission de recensement qui, d'après la loi, est la seule habilitée à proclamer les résultats définitifs.

Les modifications apportées aux résultats des élections de la première circonscription de Rabat, sont les suivantes :

- Résultats exacts obtenus par addition des procès-verbaux des bureaux de vote (samedi 2 h) :

- inscrits	27 554
votants	21 060
exprimés	19 935
Nadifi (UNFP)	8 445
Fellous (Istiqlal)	3 887
Bargach (FDIC)	7 128
Hansali (indépendant) ..	475

- 1ère falsification du président de la Commission Centrale (samedi 3 h) :

(inscrits, votants, exprimés non indiqués)

- Nadifi (UNFP)	8 445
Fellous (Istiqlal)	2578
Bargach (FDIC)	9130
Hansali (Indépendant) ..	335

- 2ème falsification du Ministère de l'Intérieur (samedi 11 h) :

(inscrits, votants, exprimés non indiqués)

- Nadifi (UNFP)	8 445
Fellous (Istiqlal)	3 887
Bargach (FDIC)	8 628
Hansali (Indépendant) ..	475

+ +

UN EXEMPLE CARACTERISTIQUE DES TRUQUAGES EFFECTUES DANS LES RESULTATS ELECTORAUX DANS LA PROVINCE DE MARRAKECH.

Le candidat de l'Union Nationale des Forces Populaires aux Ait Ourir l'emporte sur celui du "Front" avec 1900 voix d'avance, mais l'autorité proclame que c'est son candidat qui est élu.

Les résultats officiels de la province de Marrakech sont ceux qui ont subi les truquages les plus invraisemblables de la part du pouvoir aux élections nationale.

Nous nous contenterons de présenter aujourd'hui un exemple criant qui donne une idée des fraudes scandaleuses auxquelles se sont livrées les autorités féodales de Marrakech afin de contenter leur caprice et celui de leurs supérieurs.

Il ressort de l'exemple en question que l'ensemble des voix obtenues par le candidat de l'UNFP : Hamidou Al Watani a atteint 8 404 alors que celui du FDIC n'a obtenu que 6495. Bien que le

... / ...

candidat unioniste dépasse celui du FDIC de 1909 voix, les autorités ont proclamé le candidat du FDIC élu.

Résultats proclamés dans les bureaux centraux
du cercle des AIT OURIR, province de Marrakech.

Communes	UNFP	Istiqlal	FDIC
54 - Hdidi Ghayyet	1 101	1 126	687
55 - Aghmat	1 597	2 158	887
56 - Ait Ourir	3 109	1 235	2 368
57 - Tadla	1 287	348	1 171
58 - Arba Taghadouine	1 310	1 250	1 382
	8 404	6 117	6 495

soit une différence de : 1 909 voix.

+ +
+ +

LES QUATRE VERITES

Le pouvoir personnel a enfin proclamé les résultats du scrutin. Les procédés douteux auxquels il a eu recours lui ont permis de répartir les sièges selon son bon plaisir.

A la lumière de ces résultats officiels préfabriqués que le pouvoir personnel a lui-même proclamés, il nous est cependant possible de dégager quatre vérités importantes qui montrent clairement que les masses marocaines ont infligé au pouvoir établi une cuisante défaite.

1) - le pouvoir a été mis en minorité par le peuple puisque le nombre de sièges qu'il a réussi à voler sont loin d'atteindre la majorité absolue. Le pouvoir a été donc mis en minorité malgré les menaces proférées, les pressions exercées sur les électeurs, les tentatives de corruption et les procédés mis en oeuvre pour falsifier les résultats du scrutin. De même, il est permis de constater que malgré la menace et la falsification, le nombre de voix obtenues par le régime est loin d'atteindre la moitié des suffrages exprimés. Cela signifie que le peuple a opposé un refus clair et net au régime actuel et que celui-ci n'a obtenu malgré les moyens dont il dispose et qu'il a utilisés qu'une minorité des suffrages. La signification politique qui se dégage implicitement est que le régime établi a été en fait démis par le peuple; la tradition démocratique et les conséquences du jeu démocratique nécessitent le départ de la minorité actuellement au pouvoir.

... / ...

2) - la défaite du pouvoir personnel a un double aspect : un aspect quantitatif (et c'est ce qui a été démontré plus haut) et un aspect qualitatif qui fait l'objet des explications ci-après :

- a) - sept ministres actuellement au pouvoir ont été battus : MM. Slaoui, Boutaleb, Aherdane, Belabbes, Benhima, Bahinine et Alaoui ;
- b) - tous les ministrables - aussi bien ceux qui ont été déjà ministres du pouvoir personnel, que ceux qui sont disposés à le devenir - ont été battus : MM. Thami Ouazzani, Docteur Ben Bouchaïd, Mohammed Hassan Ouazzani et Hanza Laraki ;
- c) - les deux seuls ministres qui ont été élus l'ont été dans des conditions douteuses puisque l'administration a eu recours à la menace, la corruption et enfin à la falsification des résultats.

De tels faits sont la preuve parfaite de la faillite de la politique du pouvoir personnel et de l'expérience qu'il impose au pays depuis trois ans.

3) - les élections ont revêtu en réalité le caractère d'un véritable référendum puisque la bataille était engagée entre deux partis : le parti du régime et l'opposition au régime. Le premier avait pour slogan : "le bulletin jaune est le bulletin du roi" - "le FDIC est le front du roi", le second avait pour slogan l'opposition au régime (ce parti était constitué par deux groupes : l'opposition de l'un était une opposition ouverte et franche, celle de l'autre était seulement implicite).

4) - les députés UNFP constitueront le "fer de lance" du Parlement, ce qui signifie qu'ils formeront le groupe conscient et combatif capable d'agir efficacement sur les autres députés et d'influer leur comportement lors des décisions que le Parlement aura à prendre.

Les éléments valables qui constitueront ce groupe auront, en raison de leur expérience de la vie publique et de leur formation intellectuelle et technique, la possibilité d'étudier scientifiquement les problèmes du pays et aussi de découvrir et de faire avorter les complots que ne manqueront pas de fomenter les ennemis du peuple.

Telles sont les vérités claires et nettes qui montrent que le pouvoir personnel a subi une défaite désastreuse dont il ne se relèvera pas de sitôt.

.../...

LES ELECTIONS PAR LES CHIFFRES

Insarits 4 803 054
 Votants 3 498 539
 Bulletins nuls 113 221
 Suffrages exprimés ... 3 385 318

- Répartition des 144 sièges :

FDIC	1 159 932 voix	69 sièges	34,37 %	des suffrages
Istiqlal .	1 002 505 "	41 "	29,71 %	"
UNFP	751 056 "	28 "	22,28 %	"
Neutres ..	33 228 "	6 "		

Parmi les neutres il y a deux apparentés Istiqlal et deux apparentés UNFP qui sont : le député d'Oulad Frej (Province de Casablanca) et le député d'Azila (Province de Tétouan)

Le FDIC royal n'a donc pas la majorité requise, soit : 73 sièges.

- Moyenne de s voix par représentant :

FDIC : 16 810 - Istiqlal : 24 451 - UNFP : 26 823 -
 Neutres : 5 538.

- Ministres actuels battus :

- 1) - Ahardan (FDIC) Ministre de la Défense Nationale
- 2) - Slaoui " Finances
- 3) - Berhnini " Justice
- 4) - Alaoui " Tourisme et Artisanat
- 5) - Benlima " Commerce et Industrie
- 6) - Boutaleb " Information
- 7) - Bel Abbès " Education Nationale
- 8) - Thami Ouazzani - Secrétaire général du groupe de Casablanca

- Anciens Ministres battus :

- 1) - Douiri (Istiqlal) ancien Ministre de l'Economie Nationale
- 2) - Boucetta (Istiqlal) " " de la Justice
- 3) - Hassan Ouazzani (FDIC/PDI) Ministre d'Etat du Travail
- 4) - Bachir Bel Abbès (Istiqlal) Ministre du Travail, ancien ambassadeur du Maroc à Moscou
- 5) - Abdelhafid Kadiri (Ist.) sous-secrétaire d'Etat à l'Agr.
- 6) - Dr. Ben Bouchaïd (FDIC) Ministre de l'Urbanisme
- 7) - Hassan Zemmouri (UNFP), Ministre de l'Agriculture.. / ...

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES
CONCERNANT LES CANDIDATS DE L'UNFP AUX ELECTIONS LEGISLATIVES

- Répartition sociale et professionnelle -

Agriculteurs	35 %
Ouvriers et fonctionnaires	34 %
Commerçants et industriels	18 %
Fonctions libérales (médecin, avocat, journaliste)	13 %

- Répartition par âge -

25 à 30 ans	16 %	} 2/3 des candidats	} 80 % des candidats
31 à 35 ans	25 %		
36 à 40 ans	21 %		
41 à 45 ans	18 %		
46 à 50 ans	9 %		
Plus de 50 ans	11 %		

+ +

LISTE DES CANDIDATS DE L'UNFP ELUS

- Nom, circonscription électorale, profession et responsabilités assumées à l'UNFP :

Rabat :

Mehdi Ben Barka - professeur - Secrétariat Général
Mohamed Lahbabi - professeur - Conseil National

Salé :

Mehdi Aloui - avocat - Commission Administrative Nationale

Kénitra :

Abderrahim Bouabid - avocat - Secrétariat Général

Sidi Yahia du Gharb :

Abdelhamid El Kasmi - avocat -

Sidi Slimane :

Abdelwahed Radi - professeur - Conseil National

... / ...

Fès :

Mohammed El Yazghi - avocat - Conseil National

El Ksar El Kbir :

Mohammed Chtouki - commerçant - Conseil National - Président
du Conseil municipal

Casablanca :

Ahmed Ben Tahar - administrateur du journal "AT-TAHRIR" -
Secrétaire de sous-section à Casablanca

Dr. Ben Mokhtar - médecin - Commission administrative Nationale -
Vice-président du Conseil Municipal
de Casablanca

Mohammed Mansour - commerçant - Secrétariat général - Président
de la Chambre de Commerce de Casa.

Mohammed Teber - avocat - Conseil National
Abdelkader Sahraoui - directeur d'école - Conseil National
Maâti Bouabid - avocat - Membre de la Commission administra-
tive Nationale - Président du Conseil
municipal

Azemour :

Mohammed Marouane - instituteur - Conseil National

Khouribga :

Maâti Bellabsir - fellah -

Zemamra :

El Hariri Doukkali - commerçant - Conseil National

Benahamed :

Bel Haj Maâti Taghi - fellah - Membre du Conseil Municipal

El Jadida (Mazagan) :

Mohammed El Mekkassi - fellah - Commission administrative Nat.

El Gara :

Haj Tahar Fikri - fellah -

Settat :

Haj Bouchaïd Slimani - fellah -

... / ...

Province d'Agadir

Agadir :

M. El Habib E l Farkani - professeur - Commission Administrative
Nationale

Biougra :

Abbès Kabbaj - fellah - Conseil National

Chtouka :

El Mehdi Slimani - commerçant - Conseil National - Président de
la Chambre de Commerce de Rabat

Taroudant-Sud :

Abdelhafid El Watir - fellah

Tiznit :

Omar Ben Brahim Sahili - Directeur d'Institut -

Tafraoute :

Haj Tahar Sadki - commerçant - Chambre de Commerce de Casablanca

Tanger :

Dr. A. Benjelloun - médecin - Conseil National.